

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION DU CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ATELIER CANOPE 79, LA DSDEN ET L'ASSOCIATION REGIONALE DES JM FRANCE NOUVELLE AQUITAINE POUR ACCOMPAGNER LE "PARCOURS COMPOSE TA CHANSON" SUR LES COMMUNES DE MAUZE-SUR-LE-MIGNON, PRIN-DEYRANÇON, SANSAIS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURL, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAULT par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Claude FRADIN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018

DIRECTION DU CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ATELIER CANOPE 79, LA DSDEN ET L'ASSOCIATION REGIONALE DES JM FRANCE NOUVELLE AQUITAINE POUR ACCOMPAGNER LE "PARCOURS COMPOSE TA CHANSON" SUR LES COMMUNES DE MAUZE-SUR-LE-MIGNON, PRIN-DEYRANÇON, SANSAIS

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.

C'est dans cette optique que le Conservatoire Auguste-Tolbecque souhaite s'inscrire dans ce projet inter-degrés qui privilégie l'interdisciplinarité dans le cadre du Parcours Educatif Artistique Culturel et du Parcours Citoyen puisqu'il favorise à la fois la rencontre, l'ouverture culturelle et la mixité sociale, face à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, en regroupant différents publics autour d'un même dessein.

Il sera mis en œuvre au sein de trois établissements scolaires :

- Le Collège René Caillé de **Mauzé-sur-le Mignon**
- L'Ecole de **Sansais**
- L'Ecole de **Prin-Deyrançon**

Chaque classe participant au projet composera une chanson, accompagnée par un artiste et des intervenantes du Conservatoire, en vue d'une restitution finale sous la forme d'un concert public associant l'artiste, les élèves et les parents volontaires.

Ce projet artistique éducatif participera à la dynamique dans l'espace communautaire. Moteur de transformation et de rayonnement de la Culture, facteur de cohésion sociale et de développement, il contribuera à la construction collective, dans le temps, d'un ancrage identitaire territorial.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée